# Tournages en ville

(https://ville-cachan.fr/tournages-de-films-a-cachan/)

La Ville de Cachan accueille des tournages sur son espace public et dans les bâtiments communaux.

Chaque projet de tournage tournage dans l'espace public ou le domaine privé de la Ville doit faire l'objet d'une déclaration préalable, à transmettre impérativement :

- 3 semaines avant le début de sa réalisation, ou
- 1 mois avant, en cas de fermeture temporaire d'une rue ou d'un autre espace public ouvert à la circulation

- Déclaration préalable au tournage PDF 2.64 Mo
- Tarification 2024 des tournages PDF 0.95 Mo

Les déclarations de tournage font l'objet d'une étude de faisabilité par l'administration communale.

**Les demandes doivent être envoyées par courriel** :

- Pour les courts, longs métrages et les tournages associatifs, auprès du service des Affaires culturelles : culture@ville-cachan.fr
- Pour les tournages publicitaires ou d'influence, auprès de la direction de la Communication et de la proximité : communication@ville-cachan.fr



Matériel sur un plateau de tournage de film à l'hôtel de ville de Cachan. Crédit : Yaniss Hammad


Scène de tournage de film à l’école Carnot de Cachan. Crédit : Yaniss Hammad


Place Carat à Cachan. Crédit : DR

## Des films tournés à Cachan

Cachan entretient avec le cinéma une relation ancienne et intime. De nombreux tournages ont lieu dans la ville. Voici une sélection de quelques-uns d’entre eux.

- *Dernier domicile connu*, de José Giovanni (1970) : Lino Ventura et Marlène Jobert viennent sentier  des Sablons et allée de Bellevue interroger une personne ;
- *La nuit des traquées*, de Jean Rollin (1980) : Brigitte Lahaie marche au sommet de l’aqueduc  d’Arcueil-Cachan ;
- *Le fabuleux destin d’Amélie Poulain*, de Jean-Pierre Jeunet (2001) : la maison des parents de l’épicier Collignon se situe rue du Chemin-de-fer ;
- *Mon meilleur ami*, de Patrice Leconte (2006) : Dany Boon se rend chez ses parents à l’angle de la rue Verdun et de la rue d’Estienne-d’Orves ;
- *La délicatesse* de Stéphane et David Foenkinos (2011) : François Damien descend l’escalier de la gare RER d’Arcueil-Cachan ;
- *Radin !*, de Fred Cavaye (2016) : lors de la scène dans la crêperie, un gros plan est fait sur la statue de Raymond Martin située au 3 rue Camille-Desmoulins.
- À venir : *La Frappe*, de Julien Gaspar-Oliveri. Sortie prévue en 2026.

**Service Affaires culturelles**

15 rue Gallieni, 94230 Cachan
+33 1 49 69 17 90
culture@ville-cachan.fr
9h-12h et 13h30-18h

**Direction de la communication et de la proximité**
+33 1 49 69 69 69
communication@ville-cachan.fr